

COMMUNIQUE

RSA

Force ouvrière prend acte des précisions données par le Président de la République sur le financement du Revenu de Solidarité Active (RSA).

Comme FO l'a indiqué à la commission du Comité supérieur de l'emploi le 22 août, on ne peut que soutenir l'objectif de réduction de la pauvreté et de l'aide à la reprise d'activité.

La question du financement est, en principe, réglée par la taxation des revenus financiers. Au passage, FO indique que ce système, appliqué aux niches fiscales, pourrait être utilisé pour le financement des retraites. Mais, s'agissant du RSA, FO rappelle que d'autres questions restent en suspens :

- ◆ la mise en œuvre par les CAF et la MSA : on ne peut à la fois demander la prise en charge d'un dispositif complexe par les caisses et leur appliquer les objectifs de la RGPP (suppression de 50 % des postes des départs en retraite, soit une perte de 1 500 postes de travail) ;
- ◆ les effets pervers comme le développement du temps partiel (les employeurs ne doivent pas utiliser le RSA comme substitut à une embauche normale) et la modération salariale ;
- ◆ l'exclusion des jeunes de moins de 25 ans sans enfant et des étudiants alors que les organisations de jeunes revendiquent un revenu étudiant.

Pour finir, FO estime urgent de tirer le bilan des dispositifs existant de cumul aide/emploi tels que la Prime pour l'emploi et des expérimentations en cours du RSA dans les départements tests. Les bonnes intentions sont une chose et la mise en œuvre en est une autre. C'est sur ce point que FO réservera son jugement.

Paris, le 28 août 2008